LES ENJEUX HISTORIQUES AUTOUR DE L'IMMIGRATION NOIRE AU CANADA ET LEUR INFLUENCE SUR LA COMMUNAUTÉ NOIRE

LINTON GARNER

Linton Garner est un travailleur communautaire, éducateur, et le co-créateur (avec l'historienne Dorothy Williams et l'éducatrice Jennifer Santos-Sinclair) du *ABC's of Canadian Black History*, un kit éducatif pour les professeurs qui comprend des idées pour des activités à entreprendre lors du Mois de l'histoire des Noirs et d'autres outils d'apprentissage dont l'objectif est d'aider les étudiants à mieux comprendre le rôle des Noirs canadiens dans l'histoire canadienne.

Est-ce que l'enjeu de l'immigration et de l'intégration a historiquement été vécu différemment par la communauté noire que par les autres groupes d'immigrants ? Et quels sont les enjeux auxquels ont été confronté les individus noirs lors des quatre phases principales de l'immigration noire au Canada, qui a commencé au début du 18e siècle (l'influx d'individus vers la fin des années 1700 lorsque les Noirs affranchis ont quitté les États-Unis, faisant partie de la vague de loyalistes suite à la Révolution américaine ; la migration vers le nord des esclaves fugitifs durant la Guerre civile américaine ; l'arrivée des gens des Caraïbes anglaises et françaises entre le début des années 1960 et la fin des années 1990 ; et la migration accrue des Africains francophones et anglophones au tournant de ce siècle) ?

LES LOYALISTES NOIRS (1783-1800)

La première grande vague de Noirs au Canada s'est produite après la Révolution américaine. Plus de 3000 noirs ont migré vers le Canada à la suite de la sortie de la Grande-Bretagne des 13 colonies, autour de 1783. Lorsque la Révolution commença vers la fin des années 1770, les Britanniques étaient beaucoup moins nombreux et, sous l'impulsion du désespoir, ont promis la liberté à tout esclave qui se battrait contre les Américains. La réponse fut stupéfiante et plus de 30 000 esclaves se sont joints à eux. Ils travaillèrent comme soldats, ouvriers, pilotes, cuisiniers et musiciens, et ils constituèrent une grande partie de l'effort de guerre britannique.

Tel que présenté sur le portail de l'histoire canadienne blackhistory.com : « En 1775, Lord Dunmore, le gouverneur royal de la Virginie, se trouvait dans une situation désespérée. Plusieurs centaines de rebelles armés contrôlaient les rues et les terres de la Virginie. Dunmore a été contraint de fuir la capitale de Williamsburg et de se réfugier dans le village

portuaire de Norfolk. Désespéré, Dunmore a émis une proclamation demandant à tous les hommes en santé de l'aider à défendre la colonie — cette proclamation s'adressait également aux esclaves des rebelles. Il a promis à ces Noirs la liberté en échange de leur service militaire. Cette idée était controversée à l'époque, particulièrement parmi les loyalistes qui étaient propriétaires d'esclaves et qui craignaient une rébellion massive. Certains crurent que Dunmore était devenu fou. Toutefois, cette stratégie s'avéra être une grande réussite. Au courant d'un mois, Dunmore rassembla 800 soldats. La proclamation du Lord Dunmore avait été la première instance d'émancipation massive d'esclaves dans l'histoire américaine, et nous devons donc nous en souvenir comme d'un important moment historique.»

Les Britanniques avaient commencé à reconnaître la valeur économique de cette politique. Encourager les esclaves à fuir allait affaiblir l'économie de plantation qui soutenait les rebelles, et les propriétaires fonciers du sud seraient forcés à utiliser leurs hommes pour surveiller leurs esclaves au lieu de se battre contre les Britanniques. En 1779, Sir Henry Clinton émis la Proclamation de Philipsburg, qui prolongea la Proclamation Dunmore afin d'y inclure tous les esclaves rebelles qui pourraient fuir, prêts à aider les Britanniques ou pas, partout dans les colonies.

Après la fin des hostilités, les Britanniques ont été forcés de garantir la protection de plus de 30 000 ex-esclaves et Noirs affranchis qui s'étaient joints à leur cause. Les Britanniques avaient donc promis aux loyalistes noirs — qui ne possédaient pas de tels privilèges dans les colonies — des certificats de liberté, 40 acres de terre et la possibilité d'aller au Canada rejoindre une société de sujets britanniques partageant des valeurs similaires. Ainsi, les Britanniques amenèrent environ 3000 Noirs en Nouvelle-Écosse en provenance de la Caroline du Nord en 1783.

Toutefois, lors de leur arrivée, ces individus s'aperçurent que la réalité différait largement de ce qu'ils s'étaient fait promettre. En gros, ils ne reçurent jamais leurs terres. Ils étaient tellement dépendants des provisions britanniques qu'ils devaient travailler comme des serviteurs (presque esclaves) afin de pourvoir à leurs besoins. Ils ne furent jamais traités en égaux et dans plusieurs cas, ils ont été floués de leurs terres et de leurs provisions par les propriétaires britanniques, contraignant ainsi la population noire à devenir une main d'œuvre exploitée. À la fin, plusieurs décidèrent de retourner en Afrique occidentale, à Sierra Leone, sous la direction de gens comme Boston King, qui les avaient convaincus qu'il y aurait plus d'opportunités en Afrique.

AVANT ET APRÈS LA GUERRE CIVILE AMÉRICAINE (1790 – 1910)

Plusieurs personnes croient que les Noirs sont arrivés récemment au Canada, alors qu'en réalité, ce n'est pas du tout le cas. Depuis l'arrivée des premiers navires d'esclaves à Jamestown, en Virginie en 1619, les Noirs ont su se frayer un chemin vers le Canada en tant qu'esclaves, fugitifs ou en tant qu'individus libres cherchant des opportunités et la liberté. Dès 1790, des Noirs s'établirent à travers le pays, de la Colombie-Britannique jusqu'en Nouvelle-Écosse — la majorité de la population noire s'installa dans le sud de l'Ontario.

Vers le milieu du 19e siècle en Ontario, plusieurs ont trouvé les opportunités qu'ils cherchaient étant

donné qu'on y retrouvait plusieurs communautés fleurissantes qui accueillaient les Noirs, notamment la colonie Wilberforce au nord de London, la colonie Elgin à Buxton, la colonie Oro au-dessus de Lake Simcoe, et la Refuge Home Society près de Windsor. Ces communautés se trouvaient en grande partie dans des régions rurales puisque la plupart des esclaves fugitifs désiraient avoir leurs propres fermes et possédaient les compétences nécessaires pour réussir à cet égard. D'autres individus ont trouvé des emplois, ont lancé des entreprises et ont établi de profondes racines dans le cœur de la ville, particulièrement dans la ville de Toronto.

Toronto accueilli 3000 résidents noirs et bénéficia des vagues d'immigration qui ont eu lieu après 1833, lorsque l'Empire britannique aboli l'esclavage, puis en 1850, lorsque les États-Unis ont adopté la *Loi sur les esclaves fugitifs* (Fugitive Slave Act). Cette loi permettait aux propriétaires d'esclaves de recapturer des esclaves fugitifs, et ceci, même dans les États libres du nord. Les Noirs tentaient également d'atteindre la liberté en passant par le Chemin de fer clandestin (Underground Railroad), un réseau de foyers d'hébergements secrets qui guidaient les esclaves fugitifs vers le Canada. La fuite à travers le Chemin de fer clandestin avait commencé dès 1790, mais sa popularité s'épanouit avec les efforts des abolitionnistes, vers 1830, et continua jusqu'à la fin de la guerre civile américaine en 1865.

Évidemment, les Noirs nouvellement arrivés trouvèrent les conditions meilleures que les loyalistes noirs lors de leur arrivée vers la fin du 18e siècle en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Bien qu'il y ait eu une certaine résistance envers leur présence, plusieurs des communautés mentionnées ci-haut étaient accueillantes envers cette population — c'était effectivement le cas à Saint-Catharines, Ontario, où la célèbre combattante de la liberté Harriet Tubman habitait alors qu'elle s'est trouvée sur la « Liste des personnes les plus recherchées en Amérique » pendant 15 ans pour avoir supposément orchestré le Chemin de fer clandestin.

DÉCRET C.P. 1911-1324 — LA PROPOSITION D'INTERDICTION DE L'IMMIGRATION NOIRE AU CANADA

Le décret du conseil C.P. 1324 a été approuvé le 2 août 1911 par le cabinet du premier ministre Sir Wilfrid Laurier. L'objectif du décret avait été d'interdire l'entrée au Canada aux personnes noires pendant une période d'un an parce que, selon celui-ci, « la race noire… est considérée comme inadaptée au climat et aux exigences du Canada ».

Après la fin de la guerre civile américaine, plusieurs Noirs avaient déjà quitté le Canada pour revenir aux États-Unis. Comme nos homologues américains, les Canadiens se tournaient vers l'Ouest pour développer encore plus le pays, et, pour ce faire, ils engageaient des fermiers pour travailler la terre, un mouvement colonisateur qui a dépossédé les Premières Nations des territoires qu'elles avaient occupés pendant des siècles. Le gouvernement canadien et le gouvernement américain se sont mis à promouvoir la migration et l'établissement à l'Ouest.

Plusieurs des individus se dirigeant vers l'Ouest à la recherche de terres convenables étaient des anciens esclaves, et ils étaient parmi les pionniers qui firent de l'Ouest une puissance agricole. Toutefois, plusieurs individus aux États-Unis ne trouvèrent pas les conditions acceptables, alors que les soi-disant lois de « Jim Crow », qui imposaient la

ségrégation et d'autres restrictions, ont été adoptées afin d'empêcher les Noirs d'accéder à des terres, de voter et/ou de posséder n'importe quel type de propriété. Toutefois, les Noirs se sont lentement rendu compte qu'il n'y avait pas de telles lois au Canada et ils commencèrent à se tourner vers le Nord vers la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle.

Alors que l'influx de Noirs commençait à augmenter à cause des terres à prix modiques et de la procédure d'immigration accélérée offerte par le gouvernement canadien aux fermiers certifiés, certains citoyens de l'Alberta commencèrent à devenir méfiants de leurs voisins noirs. En fait, en 1905, certains électeurs présentèrent une pétition à leur député, le ministre de l'Intérieur Frank Oliver, qui visait à exclure les Noirs du Canada à cause de « la sérieuse menace qu'ils posent au bien-être futur d'une large portion du Canada de l'Ouest, à cause de l'influx alarmant de colons noirs » (Historica Canada).

Le gouvernement du Canada encourageait l'arrivée massive de colons et d'immigrants dans l'Ouest durant cette époque. Toutefois, plusieurs politiques d'immigration visant l'exclusion étaient en place à ce moment (dont la taxe d'entrée sur les Chinois), la plupart desquelles ont été développées en réaction aux préjugés sociaux. De plus, le ministère de l'Intérieur (responsable de l'immigration) priorisait les nouveaux arrivants selon leur ethnicité, et en ordre décroissant de préférence. Au sommet de la liste se trouvaient les Britanniques et les Américains, suivis des personnes de l'Europe centrale et du Nord, puis les Juifs, les Asiatiques, les Rohms — les personnes noires se retrouvaient à la fin de cette liste.

Ainsi, le célèbre décret du conseil C.P. 1911-1324 a été approuvé par le cabinet, mais n'a jamais été présenté devant la Chambre des communes. Bien que la loi ne fut jamais adoptée, le gouvernement canadien a utilisé des « tactiques de désinformation » qui ont découragé plusieurs Noirs d'entrer au Canada. En fait, les autorités ont commencé à restreindre l'accès à de l'information sur l'immigration et ont soumis les Noirs à des examens médicaux biaisés à la frontière afin de les décourager. Ils ont envoyé des représentants gouvernementaux à Oklahoma afin de dissuader les Noirs de venir en les informant que le racisme au Canada était aussi grave qu'aux États-Unis et que le climat froid serait mauvais pour leur santé.

Malgré ces tactiques racistes, plusieurs Noirs sont venus en Alberta et se sont établis à Edmonton et dans ses environs de 1905 à 1912. Une telle colonie, Amber Valley, a reçu une attention spéciale — dont un film documentaire — parce qu'elle a été la dernière communauté résultant de cette vague d'immigration. Dans plusieurs cas, les tactiques de dissuasion du gouvernement ont fonctionné et les tendances normales des vagues d'immigration de cette population ont cessé, mais pas avant la création de colonies de Noirs à Junkins, Campsi et Keystone en Alberta (maintenant Wildwood, Barrhead et Breton, respectivement), et deux colonies en Saskatchewan, Eldon et Maidstone.

Les politiques et stratégies d'immigration racistes du gouvernement canadien ont duré jusqu'au début des années 1960 et jusqu'à la prochaine grande vague d'immigration de Noirs au Canada.

LA PROMESSE DE L'IMMIGRATION (1950 – 1990)

Bien qu'il n'y ait pas eu une grande amélioration pour les immigrants Noirs au début du 20e siècle —

l'entrée au Canada leur était encore en grande partie interdite, même après la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration* — les choses se sont beaucoup améliorées dans la deuxième moitié du siècle. En 1960, le premier ministre de l'époque, John Diefenbaker, a introduit une Déclaration des droits qui a mené, deux années plus tard, à l'introduction d'une nouvelle loi sur l'immigration à la Chambre des communes. Cette déclaration a enlevé, en grande partie, tous les éléments discriminatoires antérieurs basés sur la race ou l'origine ethnique. Toutefois, les immigrants européens jouissaient encore d'une gamme plus étendue de possibilités (comme la possibilité de rapatrier leurs familles) que les non-Européens.

Dès 1970, les Asiatiques et les Noirs composaient 25 % de tous les immigrants au Canada. Durant les quelques années suivantes, beaucoup de changements se sont produits dans les politiques du pays — notamment la Loi sur le multiculturalisme de 1972 et le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants de 1974. Ces politiques rendirent le Canada plus attrayant aux nouveaux arrivants, et la troisième vague d'immigrants provenant des Caraïbes anglophones et francophones commença à arriver.

Cette vague a été initiée par la dissolution de l'Empire britannique et l'émergence de l'idée du Commonwealth, ce qui encouragea les Noirs des Caraïbes à émigrer vers le Canada. Statistique Canada montre que dès le milieu des années 1960, il y avait 15 000 Noirs d'origine caribéenne vivant à Toronto. Depuis lors, des centaines de milliers de Noirs provenant de cette partie du monde sont venus s'installer au Canada ; dès l'année 2000, plus de 600 000 Noirs vivent dans ce pays. Il n'est pas surprenant de constater que les immigrants canadiens noirs se sont installés dans les provinces qui coïncident le mieux avec la langue de leurs pays d'origine ; ainsi, en 2001, 90 % des immigrants d'origine haïtienne vivaient au Québec alors que 85 % des immigrants d'origine jamaïcaine vivaient en Ontario.

Curieusement, près de 30 % des Canadiens noirs sont d'origine jamaïcaine et un autre 32 % a des racines ailleurs dans les Caraïbes ou les Bermudes. Il y a beaucoup de jeunes puisque 60 % de tous les Canadiens noirs sont âgés de moins de 35 ans. Il y a plus de femmes noires au Canada que d'hommes noirs — 32 000 femmes de plus. D'après le recensement de 2011, près d'un million de Canadiens noirs — 945 665 individus — se considèrent comme ayant des origines africaines/caribéennes. Évidemment, la population a changé dramatiquement au cours des 50 dernières années à cause des politiques d'immigration plus inclusive de la dernière moitié du 20e siècle.

La communauté noire représente environ 2,9 % de la population canadienne, et parmi eux se trouve les représentants de diverses communautés de la diaspora africaine — près de 300 000 citoyens en 2007. La communauté afro-canadienne se trouve principalement en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Alberta. Les individus ayant des origines africaines représentent le groupe récent le plus prédominant de Noirs à avoir immigré au Canada, et ils viennent principalement de la Somalie, de l'Afrique du Sud, du Ghana et de l'Éthiopie.

LA COMMUNAUTÉ ACTUELLE

Indépendamment de nos origines, ou du fait que nos ancêtres soient arrivés ici au 18e, 19e, 20e ou 21e

siècle, nous sommes tous confrontés aux mêmes enjeux aujourd'hui. La problématique du racisme s'insinue encore dans la vie de nos enfants comme elle le faisait dans celle de nos ancêtres.

Notre communauté est encore sous-représentée dans les institutions canadiennes, la fonction publique et parmi nos représentants élus. Nous avons 50 % plus de chances de faire face au sous-emploi, particulièrement pour ce qui en est des individus âgés de moins de 35 ans, et nous sommes surreprésentés dans les services sociaux et le système pénal. Les statistiques indiquent que 41% des enfants et des jeunes à la Société d'aide à l'enfance de Toronto sont noirs. Toutefois, seulement 8,2% de la population de Toronto de moins de 8 ans est noire.

Les promesses de l'immigration ne se réalisent pas toutes — que vous allez trouver une vie meilleure dans une autre communauté, ou que les populations existantes vont être accueillantes envers vous. Ces difficultés semblent être les mêmes en 2017 qu'en 1783.